

# LA RÉFORME DU COLLÈGE J2

---

Les nouveaux programmes d'histoire-  
géographie dans la réforme du collège –  
Regroupements de Koné, de Poindimié  
et de La Foa (mai 2017)

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- Accueil
- Le dispositif de formation en Nouvelle-Calédonie :
  - J1 : présentation de la réforme dans les établissements
  - J2 : disciplinaire dans des regroupements d'établissements
  - J3 : EPI et AP à l'échelle du collège
  - J4 : les usages numériques éducatifs (référents numériques)
  - J5 : le numérique pédagogique et la réforme du collège dans des regroupements d'établissements
  - J6 : journée pédagogique en établissement pour finaliser les contenus des EPI et de l'AP pour la rentrée 2018.

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- Vos attentes ? Demande par courriel.

***« Quelles sont vos attentes par rapport à cette journée de formation sur les nouveaux programmes disciplinaires? »***

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

Quelques informations institutionnelles importantes :

- Pour communiquer : adresse académique à utiliser
- RAPPEL : l'EMC et le DNB session 2017
- Les programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Quel est notre objectif pour cette journée ?**

Accompagner les enseignants de collège dans leur appropriation des nouveaux programmes d'histoire et de géographie qui entrent en vigueur à la rentrée 2018 pour tous les niveaux et dans le cadre de la réforme du collège.

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Quel rôle pour les formateurs durant cette journée ?**
  - Expliciter la place et le rôle des nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège.
  - Aider les enseignants à identifier des pistes de mise en œuvre des nouveaux programmes dès la rentrée 2018.

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Quels contenus pour cette journée ?**
- Une première étape de présentation pour commencer à construire une culture commune de la réforme.
- Des ateliers pour échanger et produire des premiers travaux d'équipe pour rendre opérationnels les nouveaux programmes dès la rentrée.
- Une mise en commun à la suite des ateliers pour poursuivre la construction d'une vision partagée de la place de nos disciplines dans la réforme du collège.

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Quel déroulé pour la journée ?**

J2
Présentation des programmes d'HG dans la réforme du collège (8h-9h)
Ateliers 6 <sup>e</sup> (9h-10h)
Restitution des ateliers et bilan de la matinée (10h-11h)
Repas
Ateliers AP et EPI cycle 4 (12h-13h)
Restitution des ateliers et bilan (13h-14h)
Point sur le nouveau DNB (14h-14h45)
Evaluation de la J2 (14h45-15h)

vice-rectorat  
de la Nouvelle-Calédonie

direction  
générale  
des enseignements



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



GOVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE  
CALÉDONIE



# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Les fils conducteurs des programmes :  
diaporama**
- **Les parcours en NC: PEAC, orientation, civique**
- **Ressources : revue la Documentation  
photographique, banque de tâches complexes en  
ligne (les tâcos de Thucydide et de Rameau)**

# Les trois formes de l'enseignement obligatoire en NC



## Enseignements obligatoires

27 h hebdomadaires en 6e, 26h30 en 5e, 26 h en 4e et 3e

## Enseignements communs

24 h en 6e - 22,5 h en 5e - 22 h en 4e / 3e



## Accompagnement personnalisé

3 h en 6e  
1 ou 2 h en 5e / 4e / 3e

## Enseignements pratiques interdisciplinaires

3 ou 2 h en 5e / 4e / 3e

## Enseignements complémentaires

3 h hebdomadaires en 6e et 4 h hebdomadaires en 5e, 4e et 3e

vice-rectorat  
de la Nouvelle-Calédonie  
direction  
générale  
des enseignements



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



GOVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE  
CALÉDONIE

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Atelier 6<sup>e</sup> : comment lire ces nouveaux programmes disciplinaires?**
  - Établir une programmation horaire, une progression avec les compétences et les repères de progressivité, une liste des repères chronologiques et spatiaux
  - À l'aide d'un tableau pour une présentation rapide, concise et claire : **une grille de lecture**

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Restitution de l'atelier 6<sup>e</sup> :**
- Des programmes qui doivent être accompagnés :
  - des actions de formation programmées sur la durée
  - des espaces d'échanges en ligne
  - des « fiches ressources » en plusieurs vagues

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- Quel type de fiches ressources ?

Elles sont construites autour des points suivants :

- *Pourquoi enseigner « ... » ?*
- *Place du thème dans la scolarité*
- *Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?*
- *Comment mettre en œuvre le thème dans la classe ?  
(avec les repères)*
- *Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements complémentaires ?*
- *Quels sont les écueils à éviter ?*
- *Orientations pour le DNB (en classe de 3<sup>e</sup>)*

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Ateliers AP et EPI au cycle 4 : comment mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires dans le cadre du programme de sa discipline?**
  - Proposer une activité qui permette de travailler de manière différenciée une compétence disciplinaire en AP.
- OU**
- À partir d'un thème d'EPI, déterminer les contenus disciplinaires possibles.

# L'accompagnement personnalisé

C'est un temps de travail qui	Ce n'est pas
<ul style="list-style-type: none"><li>- Concerne tous les élèves</li><li>- Est obligatoire pour tous les élèves</li><li>- Est compris dans les heures de cours et repose sur le programme</li><li>- Repose sur une approche plus personnalisée</li><li>- Est souvent anticipé (diagnostic)</li><li>- Met en œuvre des pratiques différenciées et diversifiées</li><li>- Permet d'acquérir des méthodes, de renforcer ou d'approfondir ses connaissances</li></ul>	<p><del>Un nouveau dispositif d'externalisation de la difficulté</del></p> <p><del>De l'aide individualisée en groupe réduit</del></p> <p><del>En plus des heures</del></p> <p><del>Pour des élèves volontaires uniquement</del></p> <p><del>Un PPRE</del></p> <p><del>Un cours descendant</del></p> <p><del>Un moyen d'apprentissage par imitation, par imprégnation, par répétition</del></p>

# Les EPI

C'est un temps de travail qui	Ce n'est pas
<ul style="list-style-type: none"><li>- Concerne tous les élèves</li><li>- Est obligatoire pour tous les élèves</li><li>- Est compris dans les heures de cours disciplinaires et repose sur le programme</li><li>- Repose sur la démarche de projet et conduit à une production</li><li>- Permet le croisement véritable des disciplines autour d'un objet commun</li><li>- Peut mener à une évaluation au DNB</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <del>Des IDD</del></li><li>- <del>En plus des heures</del></li><li>- <del>Pour des élèves volontaires uniquement</del></li><li>- <del>Réservé à des groupes à effectif réduit</del></li><li>- <del>Un projet réalisé hors programme</del></li></ul>

vice-rectorat  
de la Nouvelle-Calédonie

direction  
générale  
des enseignements



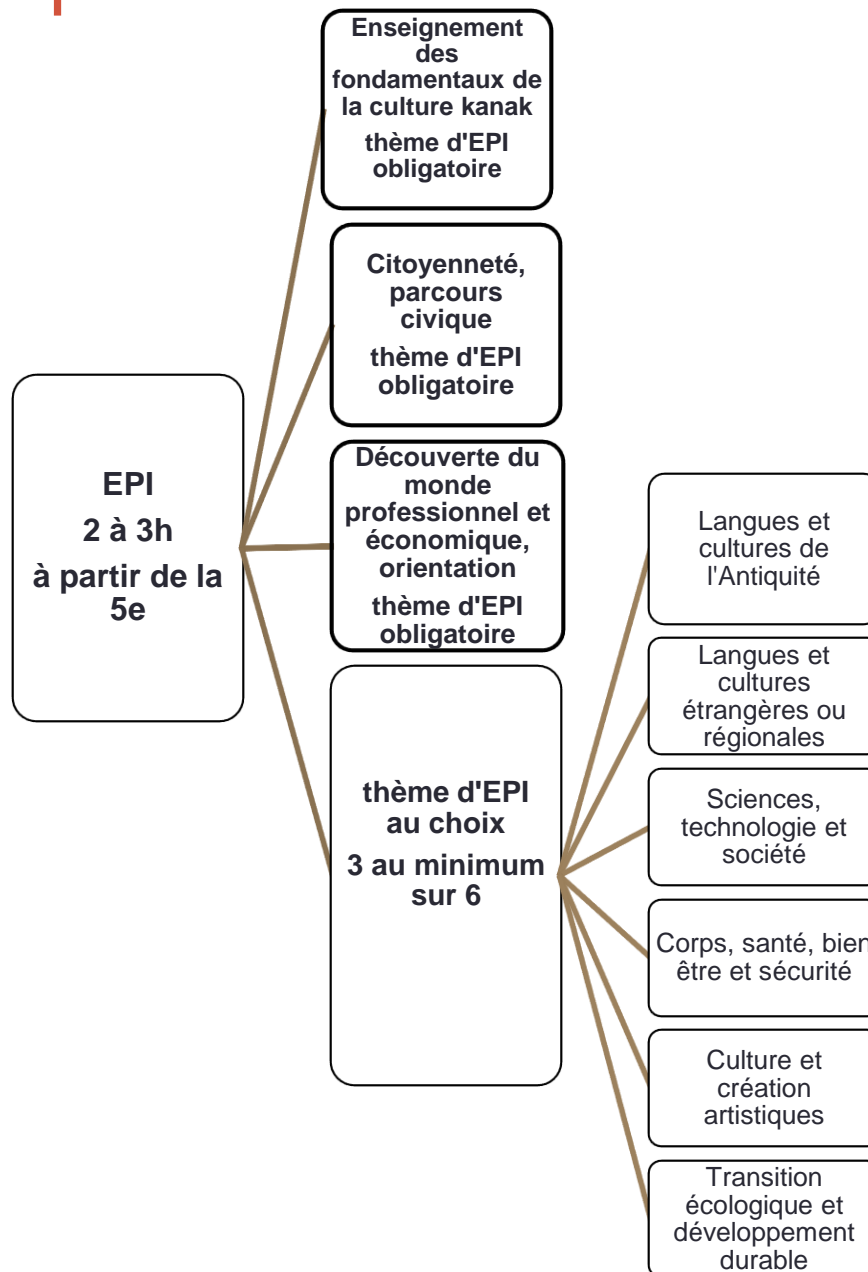
Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



GOVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE  
CALÉDONIE



# Les thématiques d'EPI en Nouvelle-Calédonie



Trois thèmes d'EPI sont obligatoires et six thèmes sont au choix

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Restitution des ateliers AP et EPI :**
- Des programmes adossés au socle qui mettent en œuvre des compétences transversales et disciplinaires.
- Des programmes qui permettent la mise en œuvre de la démarche de projet.

# Les principales nouveautés du DNB

- **Un DNB plus complet**
- **La nature des épreuves évolue, en favorisant l'interdisciplinarité**
  - ❑ Une épreuve écrite sur les programmes de **français, histoire, géographie et enseignement moral et civique**
    - Une thématique commune donne de la cohérence à cette épreuve
  - ❑ Une épreuve écrite sur les programmes de **mathématiques et de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie** (2 disciplines sur les 3)
    - Une thématique commune donne de la cohérence à cette épreuve
  - ❑ Une **nouvelle épreuve orale** portant sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des EPI du cycle 4 ou des parcours éducatifs
- ***Des adaptations pour le DNB série professionnelle***

# La structure de l'épreuve FHGEMC

- **Épreuve de français, histoire et géographie, EMC :**
  - Durée de 5h
  - Deux parties
  - Épreuve écrite
  - Évalue en fin de scolarité les compétences attendues en fin de cycle des domaines 1, 2, 3 et 5.

# La structure de l'épreuve FHGEMC

- Pour les candidats de la série professionnelle, des sujets distincts sont élaborés en adéquation avec les spécificités des classes de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel, des classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté et des classes de troisième de l'enseignement agricole.

# La structure de l'épreuve FHGEMC

- **Deux parties :**
  - Une partie (FHGEMC) d'une durée de 3h, divisée en 2 périodes séparées d'une pause de 15 minutes :  
*comprendre, analyser et interpréter des documents et des œuvres*
  - Une partie d'une durée de 2h (F) : *rédigier un texte long*

# La structure de l'épreuve FHGEMC

- L'épreuve s'appuie sur un double corpus de documents remis au candidat avec le sujet, les uns et les autres relevant d'une part du programme de français, d'autre part des programmes d'histoire et géographie ainsi que d'enseignement moral et civique, auxquels peuvent être joints des documents artistiques permettant une approche littéraire.

# La structure de l'épreuve FHGEMC

- **Première partie : analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages (3 heures)**
- Cette première partie d'épreuve s'appuie sur un double corpus constitué de documents spécifiques aux disciplines français, histoire, géographie et enseignement moral et civique.  
Ce double corpus comprend :
  - au moins un document relevant de l'histoire, de la géographie ou de l'enseignement moral et civique ;
  - au moins un texte littéraire d'une longueur maximale d'une trentaine de lignes ;
  - au moins un document iconographique ou audiovisuel (rendu accessible par un sous-titrage adapté), d'une durée inférieure ou égale à cinq minutes.



# La structure de l'épreuve HGEMC

- **Première partie, première période : histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)**  
En relation avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique, l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :
  - à maîtriser des connaissances fondamentales, prévues par les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique et à mobiliser des repères spatiaux ou temporels ;
  - à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes en usage pour ces disciplines ;
  - à pratiquer différents langages (textuel, iconographique, cartographique, graphique) pour raisonner, argumenter et communiquer ;
  - à répondre aux questions posées ou aux consignes ;
  - à rédiger un développement construit en réponse à une des questions d'histoire ou de géographie. Ce développement prendra la forme d'un texte structuré, d'une longueur adaptée au traitement de la question ;
  - à mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique pour exercer son jugement à partir d'une question.

vice-rectorat  
de la Nouvelle-Calédonie

direction  
générale  
des enseignements



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



GOVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE  
CALÉDONIE

# La structure de l'épreuve HGEMC

- Trois exercices :

- **Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)**

L'exercice porte sur un corpus d'un à deux documents ayant trait aux programmes d'histoire ou de géographie et, pour certains d'entre eux, aux programmes de français, d'histoire ou de géographie. L'exercice vise à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire ou de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales prévues par le programme d'histoire et géographie.

Les questions, consignes et exercices proposés ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

# La structure de l'épreuve HGEMC

- **Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques (20 points)**

Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée, répond à une question d'histoire ou de géographie.

Éventuellement, un exercice met en jeu un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique).

# La structure de l'épreuve HGEMC

- **Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)**

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique. Le candidat répond à une ou plusieurs questions qui, éventuellement, s'appuient sur un ou deux documents.

# Épreuve orale : soutenance d'un projet

- Durée : 15 minutes
- L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours orientation, parcours civique, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

# Épreuve orale : soutenance d'un projet

- Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5.
- Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe, sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles.

- L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.
- Dans le cas d'une épreuve individuelle, l'oral prend la forme d'un exposé par le candidat d'environ cinq minutes suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. Le cas échéant, le candidat peut être guidé par le jury pour mener à bien son exposé personnel. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser quinze minutes. Si l'épreuve est collective, dix minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, précèdent quinze minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet.

- L'évaluation de cette épreuve orale prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire défini et organisé par l'équipe enseignante ou de tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève.

L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression. Il est à noter que l'évaluation de la maîtrise de l'oral est un objectif transversal et partagé qui peut être évalué par tout enseignant de toute discipline.

Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer.

vice-rectorat  
de la Nouvelle-Calédonie

direction  
générale  
des enseignements





# Les sujets zéro

- Ils sont sur Eduscol :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/DNB/81/0/DNB\\_2017\\_Sujet\\_zero\\_Lettres\\_HGEMC\\_563810.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/DNB/81/0/DNB_2017_Sujet_zero_Lettres_HGEMC_563810.pdf)

# Les nouveaux programmes d'histoire-géographie dans la réforme du collège

- **Conclusion** : évaluer le stage.
- *Ce stage a t-il répondu à vos attentes ? Pourquoi ?*
- *Quelles sont vos demandes de formation pour 2018 ?*